

Signaler nos sentiers et chemins, une façon de les valoriser



Vous l'avez peut-être déjà constaté, des panneaux informant de la présence d'un sentier et/ou chemin ont fleuri sur une partie du territoire. C'est le fruit d'une collaboration entre la Ville de Genappe et l'association Chemins 141.

Tandis que la Ville a acquis le matériel nécessaire et placé les

poteaux, les bénévoles ont pris en charge la gravure des panneaux et leur placement. Un tout grand merci à eux pour leur implication sans laquelle le projet n'aurait peut-être pas vu le jour.

Ces panneaux indiquent le nom du village dans lequel on se trouve, le n° et le nom du sentier et/ou du chemin. Nom qu'ils

tirent d'ailleurs souvent d'une situation historique (Chemin du Grand Arbre ou encore, Vieux-Chemin de Céroux,...).

Comme déjà dit dans nos précédentes éditions, ces sentiers et chemins font partie du patrimoine naturel communal. Il faut les préserver! Signaler les sentiers, c'est faire savoir ou rappeler qu'ils existent, mais c'est aussi proposer des alternatives aux déplacements automobiles. Et quelles alternatives? Le territoire de Genappe regorge de sentiers et chemins peu, pas ou mal connus.

Au terme de cette campagne, pas moins de 240 sentiers et chemins qui devraient être signalés. De belles promenades en perspective! C'est peut-être aussi l'occasion de repérer un itinéraire alternatif pour se rendre au travail, à l'école ou au centre du village.

Marianne Janssens
Échevine

